

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Amitraz Solid Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue  
Rahway, New Jersey U.S.A 07065  
Téléphone : 908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4  
Dommages oculaires graves : Catégorie 1  
Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1A  
Mutagénécité de la cellule germinale : Catégorie 2  
Cancérogénécité : Catégorie 1B  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Foie, Système nerveux central)

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

**Amitraz Solid Formulation**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2021
3.3	08/27/2021	1732030-00010	Date de la première parution: 06/06/2017

---

Déclarations sur les risques : H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Énoncés supplémentaires sur les dangers : Au contact de l'eau, dégage des gaz qui sont mortels lorsqu'inhalés.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les poussières.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

**Intervention:**  
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.  
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Entreposage:**  
P405 Garder sous clef.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

## Amitraz Solid Formulation

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
 Date de la première parution: 06/06/2017

### Étiquetage supplémentaire

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 10 %

### Autres dangers

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
amitraz (ISO)	Donnée non disponible	33089-61-1	50
Silicate d'aluminium	Donnée non disponible	12141-46-7	>= 10 - <= 20
Carbonate de calcium	Acide carbonique, sel de calcium	471-34-1	>= 10 - <= 20
Paraformaldéhyde	Polyoxyméthylène	30525-89-4	2.55
Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle)	docusate sodium	577-11-7	1

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2021
3.3	08/27/2021	1732030-00010	Date de la première parution: 06/06/2017

---

Provoque de graves lésions des yeux.  
 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
 Peut provoquer le cancer.  
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
 Mousse résistant à l'alcool  
 Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières.  
 Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
 Oxydes de silicium  
 Oxydes métalliques  
 Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
 oxydes de soufre

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
 Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
 Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
 Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
 Utiliser un équipement de protection personnelle.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
 Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
 Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
 Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
 Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2021
3.3	08/27/2021	1732030-00010	Date de la première parution: 06/06/2017

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion. Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder à l'abri de l'eau. Protéger de l'humidité. Minimiser la formation et l'accumulation de poussières. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder sous clef. Garder hermétiquement fermé. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Peroxydes organiques  
Produits explosifs  
Gaz

## Amitraz Solid Formulation

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
 Date de la première parution: 06/06/2017

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
amitraze (ISO)	33089-61-1	TWA	20 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	200 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne
Silicate d'aluminium	12141-46-7	TWA (Respirable)	1 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	ACGIH
Carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL

## Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Formaldéhyde	50-00-0	TWA	0.75 ppm 0.9 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		(c)	1 ppm 1.3 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	0.1 ppm	CA BC OEL
		STEL	0.3 ppm	CA BC OEL
		LECT	1 ppm	CA ON OEL
		C	1.5 ppm	CA ON OEL
		P	2 ppm 3 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	0.1 ppm	ACGIH
		STEL	0.3 ppm	ACGIH

## Mesures d'ordre technique

: Le traitement peut former des composés dangereux (voir chapitre 10).  
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.  
 Appliquer des mesures pour prévenir l'explosion des poussières.

## Amitraz Solid Formulation

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
 Date de la première parution: 06/06/2017

S'assurer que les systèmes de traitement des poussières (tels que conduits d'évacuation, récupérateurs de poussières, récipients, et équipements de traitement) soient conçus de manière à prévenir l'évacuation des poussières vers la zone de travail (c'est-à-dire, qu'il n'y ait aucune fuite à partir de l'équipement).

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des gaz/vapeurs inorganiques
- Protection des mains
- Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
 Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.  
 S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :  
 Écran facial
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
 Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : poudre

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2021
3.3	08/27/2021	1732030-00010	Date de la première parution: 06/06/2017

---

Couleur	:	blanc
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Sans objet
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.



**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

poids moléculaire : Sans objet  
Taille des particules : Donnée non disponible

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.  
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.  
Des produits de décomposition dangereux se formeront lors du contact avec l'eau ou l'air humide.

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.  
Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter la formation de poussière.  
Produits incompatibles : Oxydants  
Eau

**Produits de décomposition dangereux**

Le contact avec l'eau ou l'air humide : Formaldéhyde

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 955.73 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.96 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****amitraz (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 400 mg/kg  
DL50 (Souris): > 1,085 mg/kg  
DL50 (Cobaye): > 400 mg/kg

---

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 1,600 mg/kg

**Silicate d'aluminium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 50 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**Paraformaldéhyde:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 592 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.07 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Estimation de la toxicité aiguë: 100 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: gaz  
Méthode: Jugement d'expert  
Remarques: Valeur est pour un gaz formé au contact de l'eau

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 10,000 mg/kg

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3,080 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****amitraze (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Silicate d'aluminium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Paraformaldéhyde:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritation de la peau

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Composants:****amitraze (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

**Silicate d'aluminium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Paraformaldéhyde:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****amitraze (ISO):**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Cobaye  
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

**Silicate d'aluminium:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : négatif

**Paraformaldéhyde:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Résultat : positif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires  
Évaluation : Possibilité ou évidence d'un haut degré de sensibilisation cutanée chez l'être humain

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Les êtres humains  
Résultat : négatif

**Mutagénécité de la cellule germinale**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Composants:****amitraz (ISO):**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
  
Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif  
  
Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif  
  
Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

**Silicate d'aluminium:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif  
  
Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif  
  
Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Résultat: négatif

**Paraformaldéhyde:**

Génotoxicité in vitro

: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo

: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation

: Résultat(s) positif(s) découlant d'expérimentations in vivo de mutagenécité de cellules somatiques de mammifères.

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Génotoxicité in vitro

: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: équivoque

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-laires

**Cancérogénicité**

Peut provoquer le cancer.

**Composants:****amitraze (ISO):**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
NOAEL : > 10.18 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif

Espèce : Souris  
Durée d'exposition : 2 années  
LOAEL : 2.3 Poids corporel mg / kg  
Résultat : positif  
Organes cibles : Foie, Estomac

**Paraformaldéhyde:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 105 semaines  
Résultat : négatif

Espèce : Rat  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 28 Mois  
Résultat : positif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimen-tations sur des animaux

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****amitraze (ISO):**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations

## Amitraz Solid Formulation

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
 Date de la première parution: 06/06/2017

Espèce: Rat  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Fertilité: NOAEL: > 4.8 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Toxicité pour le développement: NOAEL: 3 Poids corporel mg / kg  
 Remarques: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Lapin  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Toxicité pour le développement: NOAEL: 5 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Incidences sur le développement fœtal.

### Silicate d'aluminium:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Résultat: négatif  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Carbonate de calcium:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
 Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
 Résultat: négatif

### Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Résultat: négatif



**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Paraformaldéhyde:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:****amitraze (ISO):**

Organes cibles : Foie, Système nerveux central  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****amitraze (ISO):**

Espèce : Souris  
NOAEL : 3 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Organes cibles : Foie

Espèce : Chien  
NOAEL : 0.25 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Organes cibles : Système nerveux central, Foie

**Silicate d'aluminium:**

Espèce : Rat  
NOAEL :  $\geq 1,000$  mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

**Carbonate de calcium:**

Espèce : Rat  
NOAEL :  $> 1,000$  mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours  
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

## Amitraz Solid Formulation

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
 Date de la première parution: 06/06/2017

### Paraformaldéhyde:

Espèce : Rat, mâle  
 NOAEL : 15 mg/kg  
 Voie d'application : Ingestion  
 Durée d'exposition : 105 Sem.  
 Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):

Espèce : Rat  
 NOAEL : 750 mg/kg  
 Voie d'application : Ingestion  
 Durée d'exposition : 90 jours

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Évaluation de l'exposition humaine

#### Composants:

##### amitraz (ISO):

Ingestion : Organes cibles: Système nerveux central

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

##### amitraz (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.45 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.035 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.04 mg/l  
 Durée d'exposition: 91 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.00148 mg/l  
 Durée d'exposition: 32 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0011 mg/l  
 Durée d'exposition: 21 jr

#### **Silicate d'aluminium:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
 Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

## Amitraz Solid Formulation

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
 Date de la première parution: 06/06/2017

- lares
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Carbonate de calcium:**
- Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 50 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC: 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- CE50: > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Paraformaldéhyde:**
- Toxicité pour les poissons : CL50: > 1 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): > 1 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

## Amitraz Solid Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2021
3.3	08/27/2021	1732030-00010	Date de la première parution: 06/06/2017

tiques		Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50: > 10 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 49 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.6 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 82.5 mg/l Durée d'exposition: 72 h  EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 22 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Pseudomonas putida): 164 mg/l Durée d'exposition: 16 h

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Paraformaldéhyde:**

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 91.2 %  
Durée d'exposition: 28 jr

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****amitraz (ISO):**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 1,333

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.5

**Paraformaldéhyde:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.40  
Remarques: Calcul

**Sulfosuccinate sodique de bis(2-éthylhexyle):**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.998  
Remarques: Calcul

**Mobilité dans le sol****Composants:****amitraz (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 3.3

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.  
Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales**

**Amitraz Solid Formulation**

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
Date de la première parution: 06/06/2017

---

**UNRTDG**

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(amitraz (ISO))  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3077  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(amitraz (ISO))  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956  
Dangereux pour l'environnement : oui

**Code IMDG**

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(amitraz (ISO))  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(amitraze (ISO))  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(amitraze (ISO))

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## Amitraz Solid Formulation

Version 3.3      Date de révision: 08/27/2021      Numéro de la FDS: 1732030-00010      Date de dernière parution: 04/09/2021  
 Date de la première parution: 06/06/2017

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : non établi(e)  
 DSL : non établi(e)  
 IECSC : non établi(e)

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
 CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
 CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
 CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
 CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
 ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme  
 CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
 CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle  
 CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme  
 CA ON OEL / C : Valeur plafond (C)  
 CA ON OEL / LECT : Limite d'exposition à court terme (LECT)  
 CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
 CA QC OEL / P : Plafond

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable)

**Amitraz Solid Formulation**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2021
3.3	08/27/2021	1732030-00010	Date de la première parution: 06/06/2017

---

observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 08/27/2021  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F